

1653

1

C.I.L.S.S.

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

LES RESSOURCES GENETIQUES DES ANIMAUX D'ELEVAGE
DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS

*SIDIBE Seydou, Docteur Vétérinaire- Zootechnicien,
CILSS/TMG, 03 BP 7049 - Ouagadougou 03 (Burkina Faso)*

Novembre 1997

LE CILSS EN BREF

CREATION

12 Septembre 1973 à Ouagadougou par une convention regroupant 6 pays et qui fut révisée à Praia au Cap Vert le 14 Avril 1994 par le Sommet des Chefs d'Etat du CILSS

ETATS MEMBRES :

Burkina Faso, Cap Vert,
Gambie, Guinée Bissau,
Mali, Mauritanie,
Niger, Sénégal, Tchad

SUPERFICIE: 5,34 millions km²

POPULATION: 40 millions d'hts

MANDAT S'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un développement durable du Sahel.

Langues de travail Français, Anglais

Organes

- Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement
- Conseil des Ministres de l'Agriculture et/ou du Dév. Rural
- Comité Régional de Programmation et de suivi
- Conseil de Direction
- Secrétariat Exécutif :
 - Noyau Central+ deux programmes majeurs politiques :
 - * Politique de Sécurité alimentaire
 - * Politique de gestion des ressources naturelles
- Institutions spécialisées :
 - INSAH : siège : Bamako (Mali) avec deux programmes majeurs techniques:
 - * Agro socio-économie
 - * Population/Développement
 - AGRHYMET :siège:Niamey(Niger) avec deux programmes

majeurs techniques:

* Information

* Formation

Siège du Secrétariat Ouagadougou (Burkina Faso)

Exécutif

GENERALITES

Le CILSS a été créée en Septembre 1973 au lendemain de la grande sécheresse de 1968-72 qui a engendré des bouleversements profonds sur le plan de l'environnement et entraîné des pertes considérables en vies animales et humaines. Cette création répondait à la volonté des Etats sahéliens d'unir leurs efforts en vue d'atteindre la sécurité alimentaire, de rétablir l'équilibre des écosystèmes et de promouvoir le développement global de la région.

Les pays qui composent le CILSS forment un ensemble géographique qui va approximativement de la Guinée Bissau au Sud jusqu'aux confins du Sahara au Nord, des Iles du Cap Vert (500 km au large de Dakar) à l'Ouest jusqu'à la frontière occidentale du Soudan à l'Est. Ils couvrent une superficie de 5,34 millions de km² avec une population estimée à 40 millions d'habitants.

Le climat est caractérisé par l'alternance d'une saison des pluies qui va généralement de Mai à Septembre et d'une longue saison sèche qui s'étend sur 7-8 mois avec des températures diurnes moyennes élevées.

I. IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS

Dans l'ensemble des pays membres du CILSS, l'élevage touche globalement une population de plus en plus nombreuse, en raison de la place et de l'intérêt croissants qu'il occupe au sein du monde des agriculteurs. L'élevage, outre son rôle économique, représente un capital pour les pays sahéliens qu'il faut absolument préserver. Les pays du CILSS font partie du groupe de pays les moins avancés avec un PNB moyen de 300 dollars par ht. Leur économie est fondée essentiellement sur le secteur primaire à l'exception du Cap Vert où prédomine le secteur tertiaire. Dans ces économies dominées par le secteur primaire, l'élevage occupe une place de choix. En effet, il apporte une contribution appréciable au PIB (10 à 20 %) et aux ressources d'exportation (14 à 30 %). Parmi les neuf pays du CILSS, cinq sont de grands pays d'élevage et sont exportateurs nets de bétail . Il s'agit du Mali, du Burkina Faso, , du Tchad, du Niger et de la Mauritanie. Traditionnellement, ces pays ont été et demeurent des fournisseurs de bétail et de viande des pays côtiers malgré les aléas climatiques et la concurrence de la viande extra africaine

fortement subventionnée.

Les principales composantes de la production animale au sahel sont les effectifs (par espèce et catégorie) et les productions de viande, de lait, de cuirs et peaux et d'oeufs. Les effectifs du cheptel des pays membres du CILSS sont estimés pour l'année 1996 à 22368700 bovins, 33083600 ovins, 29800700 caprins, 3015000 camelins, 1015000 équins, 2565000 asins.

II. POLITIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement de l'élevage, les pays du CILSS se situent à des étapes différentes. Le CILSS a contribué à la formulation de politiques de développement de l'élevage au Burkina Faso, au Mali et au Niger et a réalisé des bilans diagnostics dans d'autres pays. Ces bilans ont fait l'objet d'exploitations diverses. Globalement les politiques de développement de l'élevage des pays membres du CILSS reposent sur la recherche de la sécurité alimentaire collective et la lutte contre les effets de la sécheresse/désertification. En un mot, tous les efforts visent au bien être de l'homme sahélien.

Les stratégies en matière de production animale n'ont pas été axées au départ sur l'intensification, la diversification et la spécialisation des productions ; les aspects de production animale et de la production végétale ayant été traités séparément. L'association de l'agriculture et de l'élevage n'a pas été recherchée de façon harmonieuse et équilibrée.; elle reste inachevée car elle n'a concerné que la culture attélee et quelques formes d'embouche. La liaison entre la recherche et le développement n'est pas assez adéquate. Les systèmes de production sont inadaptés et méritent d'être révisés en partie pour exploiter judicieusement les potentialités existantes. Dans les zones agricoles, la pression démographique se traduit par un accroissement des superficies emblavées et une disparition des jachères, compromettant le développement de l'élevage dans ces zones. Les conflits se sont multipliés entre agriculteurs et éleveurs à la suite des dégâts causés aux champs par les animaux sans qu'une politique foncière adéquate soit élaborée..

Aujourd'hui, le transfert du bétail des mains des éleveurs traditionnels à celles de nouveaux investisseurs privés et des agriculteurs, la translation du bétail vers le sud, l'expansion des champs suite à la croissance démographique, sont porteurs de repercussions sociales, économiques et écologiques. *Ce processus constitue t il une chance ou un danger pour l'élevage sahélien, est il un stimulant ou un facteur limitant pour la production animale ? Comment réaliser la sécurisation de revenus des éleveurs ?*

Les orientations de développement de l'élevage généralement retenues au niveau du CILSS

sont:

- l'intensification et la diversification des productions animales
- l'augmentation et la sécurisation des revenus des éleveurs
- l'augmentation de l'apport de l'élevage à l'économie nationale
- la rentabilisation et la protection de l'environnement par l'intégration des systèmes agro-sylvo-pastoraux
- la contribution à la sécurité alimentaire
- la responsabilisation des producteurs

L'augmentation de la productivité du cheptel et la sécurisation de l'appareil de production nécessitent l'intensification de la recherche appliquée.

Les axes de recherche adoptés au niveau des pays du CILSS portent sur :

- des enquêtes épidémiologiques basées sur la pathologie des petits ruminants
- des études portant sur l'amélioration de l'alimentation du bétail
- des études sur les systèmes de production
- des études sur les paramètres zootechniques de ces espèces

Deux programmes de recherche sont retenus au niveau de l'Institut du Sahel :

- la recherche sur les petits ruminants. Les laboratoires vétérinaires de Farcha (Tchad), Bamako (Mali) Dakar (Sénégal) contribuent en intervenant dans le domaine de la pathologie des petits ruminants.
- l'alimentation du bétail dont les objectifs tournent autour de trois axes (alimentation naturelle, alimentation intensive, alimentation en zone péri-urbaine et en zone agro-industrielle)

Au niveau du centre Agrhymet, le suivi des ressources pastorales a été inclu dans le système d'alerte précoce et de suivi de la campagne agricole .

Dans l'ensemble, les stratégies de développement de l'élevage portent sur les facteurs suivants : le milieu naturel, l'animal et le milieu institutionnel. Les différentes actions menées sur le milieu, l'homme et l'animal sont accompagnées d'un certain nombre de dispositions visant la mise en place ou le renforcement des structures d'appui nécessaires, notamment dans le domaine de la formation et de l'information, de la vulgarisation, de l'assistance vétérinaire, du crédit agricole, de

la commercialisation et de la recherche. C'est à ces conditions que l'élevage sahélien peut espérer jouer un rôle à la mesure de son potentiel de production.

III. POTENTIALITES DES RESSOURCES GENETIQUES DES ANIMAUX DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS

1. LES EFFECTIFS

Pays	Espèces					
	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins
Burkina F.	4 345 900	5 850 900	7 459 400	11 000	17 000	440 000
Cap Vert	21 200	8 700	100 200			
Gambie	298 000	245 000	253 000			
Guinee B.	410 000	240 000	225 000			
Mali	5 707 000	5 800 000	7 775 000	360 000	125 000	620000
Mauritanie	1 200 000	10 000 000	1 050 000	63 000	250000	
Niger*	2 986 600	4 739 000	6 890 000	990 000	225 000	650000
Sénégal	2 700 000	4 000 000	3 298 000	6 000	455 000	350000
Tchad	4 700 000	2 200 000	3 800 000	598 000	200 000	250000
TOTAL	22 368 700	33 083 600	29 800 700	3 015 000	1 015 000	2565000

Source : *Projet Système Alerte Précoce (Agrhymet)*

* chiffres corrigés

Les effectifs du cheptel des pays membres du CILSS sont estimés pour l'année 1996 à 22 368 700 bovins, 33 083 600 ovins, 29 800 700 caprins, 3 015 000 camelins, 1 015 000 équins, 2565000 asins. Ces données reposent sur des estimations des services vétérinaires qui connaissent

des limites dans l'estimation des effectifs du cheptel. Elles sont généralement très variables d'une source à une autre et leur fiabilité est souvent contestée. Ce manque de fiabilité se justifie car les données qui sont réactualisées chaque année le sont sur la base d'un taux de croît qu'il est difficile de justifier et dont l'origine n'est pas toujours connue. Pour parer à cette situation, le CILSS a initié en 1987 au Burkina faso un recensement du cheptel permettant d'évaluer les effectifs du cheptel et de mettre en place un suivi des paramètres zootechniques. La même méthodologie avec des variantes a été utilisée lors des enquêtes analogues au Mali, en Gambie et en Guinée Bissau. Faute de suivi et de réactualisation périodique des paramètres zootechniques, les pays concernés restent encore aujourd'hui confrontés au manque d'informations fiables pour la mise à jour des effectifs.

D'où la nécessité de procéder à un recensement du cheptel dans l'ensemble des pays membres du CILSS

2. LES ESPECES, LES RACES ET LEUR DISTRIBUTION

Les espèces animales domestiques rencontrées au sahel sont principalement les bovins, les ovins, les caprins, les camelins, les porcins, les équins, les asins, les volailles. Les bovins ont reçu plus d'attention que les petits ruminants, la connaissance des petits ruminants à son tour est plus étendue que celle des animaux monogastriques (volailles, porcs) ; les ânes et les chameaux sont très peu étudiés.

Chaque espèce est représentée par un certain nombre de races. Il s'agit en fait plus de groupes ethniques plus ou moins homogènes délimités géographiquement se rattachant à quelques grands types raciaux, que de races au sens strict du terme. Ces "races", nombreuses et variées, sont mal connues tant en ce qui concerne leurs caractères ethniques qu'en ce qui concerne leurs performances dans le milieu d'élevage traditionnel. On trouve aujourd'hui parmi elles des types dont l'origine se perd dans la nuit des temps. On trouve également des races nouvelles créées par métissage avec des reproducteurs exogènes à la race locale.

Les performances réalisées par les diverses races élevées dans leur milieu traditionnel sont très peu connues. Les observations sont rares et fragmentaires. Concernant les races bovines, on peut se demander si les races décrites tant pour les zébus que les taurins sont réellement des variétés qui se sont individualisées à la faveur d'isolement géographique ou de critères de sélection particuliers ou s'il s'agit des mêmes types génétiques connus dans des lieux différents mais dont les potentialités sont semblables. Ce manque d'informations est préjudiciable. Il ne permet pas d'élaborer avec un maximum de chances d'efficacité les programmes d'amélioration génétique du cheptel qui doivent s'insérer dans les importants projets de développement des productions animales.

ESPECES, RACES ET LEUR DISTRIBUTION

<i>Espèces</i>	<i>Races</i>	<i>Distribution géographique</i>
Taurins	N'dama Baoulé Méis N'Dama x Baoulé Kouri	Frange sud-soudanienne ou Soudano-guinéenne du Sénégal du Mali, du Burkina Faso Niger, Tchad
Zébus	Zébus sahéliens à courtes cornes Maure Touareg Azawak Arabe	Mauritanie, Sénégal, Mali Mali Niger Tchad
	Zébus Peul à cornes en lyre Gobra Peul soudanais Djelli M'Bororo	Sénégal, Mali Mali, Burkina Faso Niger Niger, Tchad
Métis	Djakoré-Méré-Bambara, etc...	Zone soudanienne
Ovins	Moutons à laine du Macina Moutons à poils : - Moutons sahéliens Maure, Touareg, Peul - Moutons Djallonké	Mali du Sénégal au Tchad Frange sud-soudanienne ou soudano- guinéenne du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad

Caprins	Chèvres du Sahel Chèvres de Guinée	du Sénégal au Tchad Frange sud-soudanienne ou soudano-guinéenne du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Tchad
Camelins		Zone sahélo-saharienne et sahélienne typique de Mauritanie, Mali, Niger, Tchad
Equins		Zone sahélienne, zone de transition, zone soudanienne
Porcins		Distribution limitée par les interdits religieux
Asins		
Volailles		<i>Zone de transition, zone soudanienne</i>

Source : *Éléments de stratégie du développement de l'élevage dans les pays sahéliens (1980)*

3. PARAMETRES ZOO-ECONOMIQUES DU CHEPTEL SAHELIEN

La recherche au sahel ne donne qu'une vue fragmentaire du potentiel génétique des races locales. De ce fait, les paramètres zoo-économiques sont assez mal connus. La composition et la structure des animaux sont mal cernées. Les paramètres de production les plus significatifs sont les taux de fécondité, l'âge à la première mise bas, les intervalles entre les naissances, les taux de mortalité, les taux d'exploitation, le croît, la productivité ponderée. Ils sont cependant très variables d'une zone climatique à une autre, d'un pays à un autre et d'une race à une autre. Il a été cependant observé que dans les conditions d'une alimentation optimale le potentiel de croissance est souvent impressionnant comme l'atteste les essais réalisés au Mali au cours des vingt dernières années. Il en est de même au Niger où l'on a observé une croissance rapide chez le zébu Azawak pendant des périodes courtes mais favorables.

Par rapport à la production laitière, la production potentielle des races locales se situe entre 1000 et 2000 kg par lactation, la production actuelle probablement autour de 500 kg. Si l'on tient compte du fait que cette différence est accompagnée d'une différence de fertilité (nombre de veaux nés par vache et par an) l'écart est encore plus grand. Aussi longtemps que le régime alimentaire ne permettra pas d'atteindre un niveau de 1000 à 2000 kg de lait par lactation, il ne sera pas utile d'introduire des races étrangères. Les résultats des travaux pendant 12 ans à Sotuba

confirment cette conclusion. Malgré les croisements des races locales avec plusieurs races étrangères, la production laitière reste toujours à un niveau qui peut être atteint avec les races locales elles mêmes, si elles sont nourries correctement. La conclusion des auteurs d'une étude CILSS/Club du Sahel sur " l'Analyse des conditions d'élevage et proposition de politique et de programme" à cet effet a été la suivante : "en l'absence d'une bonne maîtrise des conditions d'élevage et de gestion des troupeaux, l'accroissement de la productivité des races locales par croisement avec des races importées à haute productivité restera parfaitement illusoire." Il en est de même autant chez les bovins que chez les petits ruminants.

Les paramètres zootechniques en cours dans les pays membres du CILSS restent les mêmes que ceux recueillis lors d'une étude réalisée par l'IEMVT en 1980 pour le CILSS. Cette situation traduit soit une stagnation de l'élevage sahélier, soit le manque de suivi et d'actualisation des données statistiques du secteur élevage. Quelque que soit le cas de figure, ces paramètres montrent que l'élevage sahélier est peu productif. La question que l'on se pose est la suivante : *Quel est le potentiel génétique des races locales vis à vis de la production, de l'adaptation au climat et de la résistance aux maladies,,et dans quelle mesure ce potentiel constitue t- il une limite pour la productivité ?*

L'emploi systématique des méthodes modernes de reproduction (insémination artificielle, synchronisation des chaleurs, transplantation d'embryons) permet d'espérer, lorsque les problèmes d'alimentation seront réglés, un développement considérable des productions animales.

Paramètres de production observés dans les systèmes d'élevage traditionnels dans les pays du CILSS

Taux de fécondité :

- Taurins	60% - 80%
- Zebus	50%-70%
- Moutons	90-150%
- Chèvres	100-170%
- Dromadaires	37,5%-50%

Âges moyens à la première mise bas

- taurins	3 ans
-----------	-------

et secondairement des petits ruminants.

5. **PRODUCTION DE VIANDE** : On constate que la production nationale de viande de la plupart des pays membres du CILSS couvre la demande solvable intérieure et dégage un excédent exportable. C'est notamment le cas du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad. Le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau, le Sénégal dont la vocation pastorale est moins prononcée recourent à l'importation du bétail sur pied et de la viande extra- africaine.

L'**aviculture** qui pourrait apporter un supplément appréciable en viande est peu développée. Cependant certains pays comme le Burkina, le Sénégal, le Mali ont fourni des efforts notables dans l'amélioration de l'aviculture traditionnelle. Dans les autres pays, on commence à concevoir des programmes dans ce sens.

Abattages contrôlés dans deux pays du CILSS (en têtes)

	Burkina Faso		Mali	
	<i>Bovins</i>	<i>Ov/cap</i>	<i>Bovins</i>	<i>Ov/cap</i>
1990	117 460	254 188	160 694	356476
1993	161 476	830 520	185 102	312250
1994	131 705	774 169	186 743	306125
1995	112 435	676 170	129 561	301 072
1996	120 300	212 368	148 833	320 072

Source : DSAP/SSA(*Burkina Faso*), OMBEVI (*Mali*)

Observation : La production de viande des pays du CILSS est essentiellement constituée de viande de ruminants.

Poids moyens carcasses des animaux abattus dans 3 pays du CILSS
(*Burkina Faso, Mali, Niger*)

- Bovins	90-150 kg
- Petits ruminants	8-20 kg
- Camelins	150-200 kg
- Porcins	35-80 kg

- Zebus	4 ans
-Moutons	1 an
-Chèvres	1 an
-Chevaux	3-4 ans
-Anes	3-4 ans
-Dromadaires	4 ans
-Porcs	1 an
<i>L'intervalle moyen entre les naissances est de 18 mois environ pour les bovins et de 8 mois pour les petits ruminants.</i>	
Mortalité suivant les classes d'âge	
<i>- Bovins</i>	
- 0-1 an	25-45 %
- 1 - 2 ans	5-15%
- 2 - 3 ans	2-8%
- Adultes	2-4 %
<i>Petits ruminants</i>	
- 0 - 1 an	20 à 53 %
- 1-2ans	9-25 %
- plus de 2 ans	4 - 17 %
Taux d'exploitation	
- Bovins	6 à 14 %
- Petits ruminants	20-35 %
- Porcins	50-80 %
- Dromadaires	6-8 %
Taux de croît	
Bovins	2-3%
Ovins caprins	3-4 %

La productivité pondérale varie entre 7 à 14 kg (poids viande) pour les bovins et 3 à 6 kg (poids viande) pour les petits ruminants.

Source : Eléments de stratégie du développement de l'élevage dans les pays sahéliens (1980)

Observation : Ces paramètres présentés restent les mêmes que ceux recueillis lors d'une étude réalisée par l'IEMVT en 1980 pour le CILSS. Cette situation traduit soit une stagnation de l'élevage sahélien, soit le manque de suivi et d'actualisation des données statistiques du secteur élevage. Par ailleurs, les paramètres montrent que l'élevage sahélien est peu productif. Les raisons de cette faible productivité résident entre autres dans la forte mortalité des jeunes, l'alimentation déficiente et le mode d'élevage pratiqué.

4. PROTECTION SANITAIRE DU CHEPTTEL : Elle est orientée prioritairement vers la lutte contre les maladies infectieuses en général, la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovins en particulier et celle contre les maladies parasitaires. Bien que la peste bovine ait diminué grâce aux efforts du PARC, elle demeure une menace permanente pour le cheptel sahélien..

La péripneuminie contagieuse bovine reste à l'état endémique dans certains Etats (Mali, Burkina, Tchad, Niger)..

La peste et la péripneumonie contagieuse bovine sont des maladies à vaccination obligatoire et par ce caractère obligatoire, les immunisations contre ces deux fléaux étaient gratuites dans les pays du CILSS, mais la tendance actuelle est de faire participer les éleveurs au coût des interventions.

Quant aux autres maladies infectieuses pour la plupart endémique, elles ne font pas l'objet de campagnes systématiques malgré les pertes considérables sur le plan économique qu'elles font subir à l'élevage sahélien. Les vaccinations se font à la demande des éleveurs qui supportent en général le coût des produits.

En revanche, la mortalité élevée des jeunes animaux semble être autant un problème nutritionnel que sanitaire.

Bien qu'aujourd'hui, la forte mortalité due à la carence alimentaire l'emporte largement sur les pertes par maladie, la lutte contre les épizooties occupe toujours un personnel et des services importants sans rapport avec la situation sanitaire. Outre les épizoties dont les conséquences sont désormais réduites grâce à la prévention et le traitement, les maladies causées par les diverses carences nutritionnelles sont infiniment plus meurtrières. Par ailleurs, l'attention portée aux différentes espèces a été très variable ; on s'est surtout occupé de l'amélioration des races bovines

1993	40 693	1 547 737	1 041 082	317 944	759 818
1994	59 278	1 333 530	1 309 360	337 124	765 330

Source : SSA (BF), Ombevi (Mali)

IV. COMMERCIALISATION DU BETAIL

La commercialisation du bétail dans le sahel est caractérisée par la prédominance très prononcée des opérateurs traditionnels. Le marché traditionnel du bétail sur pied est un système particulièrement complexe qui, par sa bonne adaptation, permet de rassembler le bétail de plusieurs millions d'unités de production dispersées sur des millions de km². L'acheminement à pied des lieux de production vers les centres de consommation peu coûteux reste dans bien de cas le seul mode de transport possible. Il tend de plus en plus, lorsque les moyens existent, à être remplacé par le transport par camion ou par train qui raccourcit les délais et facilite les contrôles. Les exportations vers les pays côtiers principalement, partenaires traditionnels, sont parfois difficiles à appréhender. Il est malaisé d'en apprécier l'évolution tant les entraves administratives, les fraudes et les passages clandestins des frontières sont nombreux. Or la rentabilité économique de l'élevage sahélien passe nécessairement par les marchés africains.

L'initiative " couloir central " initié par le CILSS et regroupant au départ le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire, s'est dotée au niveau de chacun de ces pays de cadre national de concertation regroupant les représentants des ministères concernés par le commerce du bétail, les opérateurs économiques, les ONG et les partenaires au développement intéressés. Ces cadres de concertation travaillent dans des domaines aussi variés que l'organisation des professionnels, la simplification des procédures administratives et la réduction des coûts, l'amélioration du transport, l'amélioration de l'information, la coordination des politiques, le financement du secteur. Le couloir central est élargie aujourd'hui, sous l'impulsion du FERAP/CILSS, à la fois à d'autres pays (Ghana, Togo, Niger) et à d'autres produits (fruits et légumes, céréales) devenant ainsi le sous espace centre. Des progrès notoires ont été réalisés (suppression des taxes à l'exportation, institution de guichets uniques, lutte contre les taxes sauvages, etc...).

Depuis Janvier 1994, date de la dévaluation historique du Franc CFA, le contexte économique a beaucoup évolué laissant présager des jours meilleurs pour l'élevage sahélien. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont exporté un volume important d'animaux vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire

Source : *Élevage des pays tropicaux (J. Pagot)*

Observation : D'une façon générale, les poids carcasses des animaux abattus dans les pays du CILSS sont relativement bas.

6. **PRODUCTION DE LAIT** : Elle est mal répartie dans le temps à cause des conditions alimentaires du bétail. Elle est très abondante en saison des pluies et faible en saison sèche. Pendant la période d'abondance, la production dépasse de loin les capacités d'auto-consommation des éleveurs qui en perdent une grande partie, faute de débouchés, de conservation et de transformation. On assiste ainsi à l'importation d'une quantité importante de lait et produits laitiers.

Approvisionnement en lait et produits laitiers de 3 pays du CILSS (1993)

	Burkina F.	Mali	Sénégal
Importations (T)	9 900	12 000	29 200
Principaux produits importés			
- poudre	11 %	32 %	77 %
- Lait concentré	77%	60 %	14%

Source : *Relance du secteur Élevage (Min.français de la Coopération)*

7. **PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX** : Elle est aussi mal contrôlée que l'activité d'abattage qui l'engendre. Dans les différents pays, il existe des sociétés de collecte qui possèdent des installations de traitement en vue de l'exportation. Mais on constate qu'assez souvent les opérations de dépouille, de séchage et de conservation sont assurées de façon sommaire, ce qui se répercute sur la qualité des cuirs et peaux.

Production contrôlée de cuirs et peaux dans deux pays du CILSS

	Burkina Faso			Mali	
	Cuirs	Peaux	Wet blue	Cuirs	Peaux

et Ghana notamment).Cependant, on semble assister aujourd'hui à un essoufflement des exportations sahéliennes vers les pays côtiers. Cette situation conduit à s'interroger sur les capacités réelles des Etats sahéliens à assurer un approvisionnement régulier en produits carnés des marchés côtiers. En un mot, *les Etats sahéliens ont- ils la capacité et les moyens de satisfaire durablement une demande en protéines animales sans cesse croissante des pays côtiers et à un prix compétitif ? Quelle est la productivité réelle du cheptel sahélien ?*

Exportation de bétail sur pied de 3 pays du CILSS

	Burkina Faso		Mali		Niger	
	<i>Bovins</i>	<i>Ov/cap</i>	<i>Bovins</i>	<i>Ov/cap</i>	<i>Bovins</i>	<i>Ov/cap</i>
1990	88 712	116 116	65 708	158 838	37 959	207 638
1993	101 558	194 070	41 483	128 099	120 37	549518
1994	173 023	244 334	176 435	340 047	68 074	283664
1995	147 929	249 165	131 000	156 990	77 189	303365
1996	147 624		160 000	213 000	-	-

Source : Services de l'Elevage des pays concernés

V. ETHNOLOGIE DES ANIMAUX DANS LES PAYS DU CILSS

1. La faune sauvage

La situation de la faune sauvage dans les pays du CILSS est grave et reclame des mesures de sauvegarde urgentes dans certains pays tels le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Les menaces qui pèsent lourdement sur elle sont réelles. Ces menaces qui sont de deux ordres visent directement les individus (braconnage traditionnel et "industriel", chasse abusive illégale et incontrôlée) ou le milieu naturel, souvent profondément atteint par les déboisements, et les modifications corrélatives de l'occupation humaine (agriculteurs, éleveurs..). A la limite, la faune sauvage se place en concurrence avec le bétail pour l'occupation des sols.Les diverses formes d'utilisation de la faune sauvage doivent s'appuyer sur les données écologiques et économiques qui

EFFECTIFS DU CHEPTTEL AU SAHIEL

(Année 1996) Source : *Projet Alerte Précoce*

(Agrhymet)

BOVINS	22 368 700
OVINS	33 083 600
CAPRINS	29 800 700
CAMELINS	3 015 000
EQUINS	1 015 000
ASINS	2 565 000